



MISE EN PLACE DE NOUVEAUX FINANCEMENTS BANCAIRES DE FORTES AMBITIONS EN CROISSANCE EXTERNE

Le Groupe Bastide annonce la signature d'un accord avec le pool bancaire pour la mise en place d'un nouveau crédit syndiqué pour un montant de 155 M€, qui englobe le refinancement du crédit syndiqué précédent signé en 2016 pour un montant de 90 M€ et l'apport de nouveaux financements pour 65 M€.

Le nouveau crédit syndiqué comprend une tranche de crédit amortissable linéairement sur 5 ans pour 25 M€, une tranche de crédit in fine à 6 ans pour 50 M€ et une tranche de crédit à tirage (Revolving Capex Facility) in fine à 5 ans d'un montant maximum de 80 M€. Ces financements sont conditionnés au respect d'un ratio dettes nettes/Ebitda de 3,5 (avec une dérogation autorisée de 2 dépassements à 3,75 durant la vie du crédit).

Cet accord a été conclu avec Natixis en qualité de coordinateur et arrangeur et Société Générale Corporate Investment Banking en tant qu'arrangeur. Le pool bancaire regroupe 10 établissements en qualité de prêteurs déjà partenaires auparavant et qui renouvellent à nouveau leur confiance dans les perspectives du Groupe.

Le Groupe Bastide rappelle également avoir réalisé en 2016 une émission obligataire Euro PP auprès d'investisseurs institutionnels européens, composée d'une seule tranche in fine de 25 M€ à échéance 2023.

Suite à cette opération, le Groupe Bastide dispose d'une force de frappe financière adaptée à ses ambitions de développement, notamment au travers de croissances externes ciblées dans les prestations de services à valeur ajoutée. Plusieurs dossiers, d'une taille de chiffre d'affaires comprise entre 1 et 10 M€, sont aujourd'hui en négociation avancée et pourraient être concrétisés avant la fin de l'été.